

## Critères pour une « bonne » prise en charge du diabète dans les soins de base (premier recours)

Élaboration et actualisation par:

Groupe de travail « Disease Management Diabetes » (DMD) de la Société Suisse pour Endocrinologie et Diabétologie (SSED): Emanuel Christ (Présidence), Michael Brändle, Astrid Czock, Peter Diem, Doris Fischer-Taeschler, Giacomo Gastaldi, Colque Gentian, Rolf Gräni, Isabelle Hagon-Traub, Margrit Hasler, Isabelle Zanella.

Critères	Fréquence (p.a.)	Paramètres	Valeurs cibles (se rapportant à la population de patients)	Points
<b>Contrôles réguliers</b> (10 points)	min. 3	Contrôle du diabète (épisode)	chez ≥80 % des patients	10
<b>Interventions sur le mode de vie</b> (10 points)	min. 1	a) IMC<25 ou conseils concernant le poids et l'activité physique → poids, taille	IMC<25 ∨ conseils chez ≥80 %	5
		b) Non-fumeur ou traitement/conseils concernant sevrage tabagique → statut tabagique (nombre de paquets)	Non-fumeur ∨ traitement/conseils chez ≥80 %	5
<b>HbA<sub>1c</sub></b> (25 points)	min. 2	HbA <sub>1c</sub> (DCCT-traçable)	Moyenne annuelle : < 9,0 % chez ≥85 %	12
			< 8,0 % chez ≥60 %	+8
			< 7,0 % chez ≥40 %	+5
<b>Pression artérielle</b> (15 points)	min. 2	Pression artérielle, <i>en position assise après 5 min de repos</i>	Moyenne annuelle : < 140/90 mmHg chez ≥65 %	15
<b>LDL-cholestérol chez les patients de moins de 75 ans</b> (10 points)	min. 1	LDL-C chez les patients de moins de 75 ans (en cas de plusieurs mesures : moyenne annuelle)	< 2,60 mmol/l chez ≥63 %	10
<b>Recherche d'une néphropathie</b> 10 points)	min. 1	Détermination de la créatinine sérique + microalbuminurie	chez ≥80 % des patients	5
<b>Examen des yeux</b> (10 points)	min. tous les deux ans	Dernier contrôle des yeux chez l'ophtalmologue < 2 ans	chez ≥80 % des patients	10
<b>Examen des pieds</b> (10 points)	min. 1	Pouls + monofilament ∨ Pouls + sensibilité vibratoire	chez ≥80 % des patients	5

**Objectif : 70 des 100 points possibles**

<sup>1</sup>La première version des critères a été élaborée par le groupe de travail DMD de la SSED et a été validée par le comité de la SSED le 15 août 2013. La version présente a été actualisée par la GT DMD de la SSED en Juin 2017 et été validée par le comité de la SSED le 23 août 2017. Le comité de QualiCCare a adopté ces critères le 8 septembre 2017.